

# I - L'EXERCICE DES LIBERTÉS EN FRANCE

## THÈME 2 ( • • )

### L'usage des libertés et les exigences sociales

#### I - L'EXERCICE DES LIBERTÉS EN FRANCE

( environ 30% du temps consacré à l'éducation civique)

#### CONNAISSANCES

La démocratie reconnaît et développe les libertés mais leur exercice harmonieux suppose le respect de l'intérêt général et la compatibilité des libertés entre elles. Toute liberté trouve ses limites dans le respect de la liberté des autres.

#### DÉMARCHES

Cette partie du programme peut faire l'objet d'une étude de cas.

Sa finalité est de faire découvrir aux élèves, à partir de situations concrètes, que :

- les libertés se définissent aussi par leurs limites
- leur usage engendre des oppositions entre les composantes d'une société.

#### DOCUMENTS DE REFERENCE

- Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (art. 13)
  - Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (art. 9, 10, 11)
  - Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (art. 1, 4, 10 et 11)
  - Préambule de la constitution de 1946 (alinéa 4 et 13)
  - Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 (art. 12-1, 13, 14-1 et 3)
  - Loi du 15 mars 2004, sur l'application du principe de laïcité dans les établissements scolaires et publics modifiant le code de l'éducation (art. L 141-5-1)
  - Extraits du règlement intérieur du collège
- 
-

## 1. Libertés et société

### Les libertés sont limitées

La France est une démocratie républicaine qui garantit les libertés. Toutefois, «*la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui*» (article 4 de la Déclaration de 1789). **La loi fixe donc des limites** pour que chacun bénéficie des mêmes droits.

Les libertés **peuvent parfois s'opposer**, en particulier les libertés individuelles et les libertés collectives. Comme il n'y a pas de hiérarchie entre elles, les pouvoirs publics ne peuvent pas trancher au profit de l'une ou de l'autre et l'**arbitrage** est difficile à trouver.

### Les libertés sont vivantes

**La société évolue**. Les progrès scientifiques et technologiques, ainsi que les nouvelles préoccupations de la société (la protection de l'environnement, la sécurité, le **principe de précaution**, etc.), amènent les pouvoirs publics à **légiférer**. Le **Conseil constitutionnel** veille à ce que ces lois respectent bien les libertés fondamentales.

### Vocabulaire

**Un arbitrage**: le règlement d'un litige ou d'un conflit.

**Censurer**: interdire.

**Légiférer**: rédiger des lois.

**Le principe de précaution**: le principe qui consiste à imaginer qu'un risque est réel, même s'il est incertain.

## 2. Peut-on tout dire ou tout montrer sur Internet ?



B2i REALISER UN LIVRET